https://college-marcel-dargent.etab.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article602

Graines de médiateurs

- Vie du collège - Années précédentes - Les médiateurs - Les élèves médiateurs -

Date de mise en ligne : jeudi 8 décembre 2011

Copyright © Collège Professeur Marcel DARGENT - Tous droits réservés

AU SEMESTRE 2,
LE **SUIVI DE MÉDIATION 5ème est obligatoire** pour être graines de médiateurs : tout élève ne se rendant pas au suivi à 3 reprises, sans justification ou explication à Mme Madec-Surzur, sera considéré comme abandonnant ses responsabilités.

LES ÉLÈVES DE 5EME NE SONT PAS AUTORISES A FAIRE DES MÉDIATIONS SANS PASSER PAR LA VIE SCOLAIRE.

TOUTE MÉDIATION DOIT ÊTRE RÉALISÉE PAR AU MOINS UN ÉLÈVE DE 3EME, QUI PEUT ÊTRE ACCOMPAGNÉ PAR UN 4EME ET UN 5EME.

Copyright © Collège Professeur Marcel DARGENT